

## CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION JUBILE DES JEUNES ROME - ROME EXPRESS

Lieu : Rome

Dates :29 juillet au 3 août

Service organisateur : Pastorale des Jeunes

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

ASSOCIATION DIOCESAINE DE VERSAILLES  
SERVICE DES PELERINAGES

Raison sociale :association Loi 1905

Siège social : 16 rue Monseigneur Gibier 78000 Versailles

Téléphone :01 30 97 67 61

Courriel : [pelelinages@catholique78.fr](mailto:pelelinages@catholique78.fr)

SIRET : 785 150 194 00013 -

Conformément à l'article R. 211-4 du Code du Tourisme et préalablement à la conclusion de tout contrat, veuillez trouver ci-joint les informations légales concernant l'organisation du pèlerinage JUBILE DES JEUNES ROME 2025

---

### PROGRAMME DE LA SESSION

*A titre informatif, susceptible de modification.*

Mercredi 30/07/2025 : Rendez-vous à Rome

Jeudi 31/07/2025 : Journée à Rome

Vendredi 01/08/2025: Journée à Rome

Samedi 02/08/2025 : Déplacement jusqu'à Tor Vergata, nuit sur place

Dimanche 03/08/2025 : Journée à Tor Vergata et fin du séjour

---

### OFFRE TARIFAIRE ET DE PARTICIPATION

*Merci de consulter aussi les Conditions Générales de Participation disponibles sur simple demande à [pelelinages@catholique78.fr](mailto:pelelinages@catholique78.fr)*

- **TRANSPORT ALLER/RETOUR**

Chaque participant rejoindra et quittera Rome par ses propres moyens.

- **LIEU DE LA SESSION - HÉBERGEMENT**

Formule en pension complète sur toute la durée de la session soit du 30 juillet au soir au 3 août. Nous vous proposons de loger dans des gymnases ou des paroisses. La taxe de séjour est intégrée dans le prix de la session.

- **RESTAURATION**

Tous les déjeuners et dîners se prendront via des tickets repas fournis du 30/07 au 2/08 midi, puis via des lunch box du 02/08 soir au 03/08 midi. Les petits déjeuners se prendront sur les lieux d'hébergement.

La restauration se fera sous forme de repas servi au plat sur table / buffet / service à la place.

- **FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, SANITAIRES ET DE POLICES**

Chaque participant doit se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité au moment du pèlerinage.

- **ADAPTABILITÉ**

De manière générale, le séjour est non adapté à une personne à mobilité réduite.

Il peut être adapté sur demande pour les personnes malvoyantes ou malentendantes. Si vous êtes dans cette situation, merci de prendre contact avec 01 30 97 68 79 par courriel à [jeunesrome2025@catholique78.fr](mailto:jeunesrome2025@catholique78.fr) avant toute inscription afin de voir ensemble, au mieux comment organiser votre participation.

- **CONDITIONS DE RÉALISATION**

Le nombre de participants prévu est de 50 personnes.

- **PARTICIPATION FINANCIÈRE**

Le coût de l'inscription est de 280€

**Le prix comprend :**

- le forfait en pensions complètes selon les différents types d'hébergements décrits ci-dessus ;
- la taxe de séjour ;
- l'assurance assistance-rapatriement Mutuelle Saint Christophe assurances (277 rue Saint Jacques, 75256 Paris Cedex 05, [www.saint-christophe-assurances.fr](http://www.saint-christophe-assurances.fr));

**Le prix ne comprend pas :**

- les offrandes de messes (à votre discrétion) ;
- l'assurance annulation ;
- les pourboires ;
- toutes les dépenses à caractère personnel.

- **MODALITÉS DES PAIEMENT**

Le versement de la participation financière se fera sous forme d'un 1er acompte au moment de l'inscription d'un montant de 280€.

- **RÉVISION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE**

Le prix est susceptible d'évoluer entre le moment de votre inscription et le début du pèlerinage du fait de l'augmentation des taxes aéroport et/ou du carburant.

- **ANNULATION**

**Annulation par le participant**

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, l'inscription à la session n'est pas soumise au droit de rétractation. Toutefois, le participant peut résoudre le contrat à

tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :  
Barème d'annulation calculé sur le montant de la participation total à la session (PAF)  
déduction faite des 100€ de frais de dossier conservés.

- o Annulation avant le 01/06/2025 : remboursement 100% (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation entre 1er et 15/06/2025 : remboursement 75% de la PAF (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation entre 16 et 30/06/2025: remboursement 50% de la PAF (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation à partir du 01/07/2025 : pas de remboursement possible

Toute annulation doit être signifiée au diocèse de Versailles :  
soit par courriel envoyé à [jeunesrome2025@catholique78.fr](mailto:jeunesrome2025@catholique78.fr)  
soit par courrier postal avec accusé de réception envoyé à :  
JMJ Lisbonne 2023 – 16 rue Mgr Gibier 78000 Versailles

### **Annulation par le diocèse de Versailles**

En cas d'annulation, du fait de l'organisateur, pour des raisons externes ou d'un événement majeur à caractère exceptionnel, le participant sera prévenu dans les meilleurs délais.  
Le remboursement intégral des sommes versées sera effectué mais le participant ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

- **ASSURANCE ANNULATION**

Aucune assurance annulation n'est intégrée dans le tarif de ce pèlerinage. Le participant est libre de souscrire ce type d'assurance auprès de son assureur.